

7ca dhY fYbXi WcbgYJ
GfUbWY Xi &\$ a Ufg &\$%+

L'an deux mil dix-sept et le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le (114/03/2017)*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 14/03/2017

Présents : MM. GUILLAUME Alain – ANDRE Philippe - BAUD Thérèse - MORIN Daniel - LE MAINTTEC Christophe – NOGUES Loïc - SAGUET Emmanuelle – COJEAN François – THOMÉ Valérie - SHEWARD Sandra - LE CLEZIO Valérie - CHEREL Nolwen - Michèle OLLITRAULT- Ingrid GLOUX

Absent excusé : Daniel PETIOT

Secrétaire de séance : SAGUET Emmanuelle

1/ Subventions et vie associative.

Subventions et participations :

Suite à la réunion de la commission, des rencontres ont été organisées avec les associations des pompiers, l'USC, l'OGEC et l'association du fleurissement. Les propositions de la commission sont présentées en séance.

➤ Prestation (<i>imputation 611</i>) SACPA (prestation)	971,04 €
➤ Subventions : (<i>Imputation 6 57362</i>) : CCAS	20 000,00 €
(<i>Imputation 6 5738</i>) : Association foncière	5.400,00 €
(<i>Imputation 6574</i>) : USC (2400 €)	2.400,00 €
O.C.C.E. Asso. Enfants Ecole Publique	400,00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Publique	400,00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Privée	400,00 €
Anciens Combattants (FNACA/39-45)	200,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	400,00 €
Société de Chasse	400,00 €
Saint-Caradec Sports Loisirs (ASCSL)	400,00 €
Club de Kerjoie	400,00 €
Comité Fleurissement	400,00 €
Foyer des Jeunes	400,00 €
Amuse de l'Hilvern	900,00 €
Salons des créateurs	400,00 €
La Ronde des Artistes	1.200,00 €
Triangle d'UZEL (Transport car)	1.000,00 €

L'assemblée délibérante, adopte à l'unanimité ces subventions aux associations communales.

Restaurant du Cœur	150,00 €
Alcool Assistance (La Croix d'or)	150,00 €
Association « Rayon de Soleil »	80,00 €
ADPC (Association Départementale de Protection Civile)	57,70 €
ADMR	200,00 €
Rondes des Vallées	1.000,00 €
Association HEMERA (Soins Palliatifs)	100,00 €
Association Jules	50,00 €
France ADOT 22 (Dons d'Organes)	75,00 €
ADAPEI NOUELLES	80,00 €
Lutte contre le Cancer	150,00 €

Participations

. CNAS (imputation 6554) 3.700,00 €

Imputation 6574 7.000,00 €

. Centre de loisirs TREVE - SAINT-CARADEC (sur facture)

. Car centre de loisirs SAINT-CARADEC - TREVE 1.750,00 €

(sur

facture)

. Asso. des Maires de France 410,96 €

. A.S.C.R.L. (Culturel, Sport) dont 1800 € TAP 5.375,40 €

. CAC SUD 22 (TAP) (imputation 6184) 1.200,00 €

. Scout et guides de France 50,00 €

. ADAC 848,40 €

. Comice Agricole 266,64 €

➤ (imputation 6574) :

Ecole Ste Thérèse

Contrat d'Association = 37.547,00 €

40 € x 63 enfants = 2.520,00 €

Maintenance informatique = 420,00 €

Intervenant ASCRL : 2.783,88 € 43.270,88 €

Ecole Publique d'Hilvern

40,00 € x 57 enfants : 2.280,00€

Intervenant ASCRL : 2.299,73 € 4.579,73 €

➤ (imputation 6574) :

. Chambre des Métiers - Ploufragan (4 Elèves) 50,00 €

. Participation transport scolaire

Collèges + Lycées 2.800,00 €

➤ (imputation 6228) :

Entrées piscine
pour les écoles de Saint-Caradec 2.000,00 €

➤ (imputation 6247) :

Transport en car sorties culturelles
pour les 2 écoles de Saint-Caradec 600,00 €

Transport en car TAP 1.200,00 €

L'assemblée délibérante, adopte avec 13 voix pour et 1 abstention ces subventions et participations.

Demande de gratuité location salle des fêtes

Demande de la troupe d'Hilvern sollicite la gratuité de la salle pour le 29 avril 2017 à l'occasion du regroupement avec les écoles de théâtre de Mûr de Bretagne et Loudéac, cela représente 80 enfants, tous encadrés par Samantha PELÉ animatrice du CAC SUD. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

2/ Point sur ventes de lots « Les terrasses de la chouette Chevêche »

Une première maison est achevée, les 4 logements BSB seront livrés en Septembre, une autre maison sera terminée en Décembre et une autre débutera prochainement.

Il convient d'identifier les maisons par une adresse postale, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'attribuer des numéros aux habitations, pas de nom de rue ou d'impasse.

Par ailleurs, Mme BAUD informe que BSB a sollicité la mairie pour leur faire connaître d'éventuels demandeurs locatifs, des familles avec enfants seront de préférence choisies.

3/ Côtes d'Armor Habitat : cession de terrains à Côtes d'Armor Habitat en vue de la construction de 8 pavillons

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente des parcelles à l'euro symbolique à Côtes d'Armor Habitat en vue de la réalisation de 8 nouvelles maisons d'habitation en lieu et place du Foyer logement. Il autorise également Mr Le Maire à signer la convention de réalisation, permettant à Côtes d'Armor Habitat de verser à la commune une participation à la viabilisation du terrain d'un montant de 2500 € par logement.

4 - Actualités économiques et vie commerciale

TDI et Le CLEZIO industrie : situation tendue au sujet de la station d'épuration. TDI sollicite une extension de capacité de celle de Saint Caradec, toute proche, afin d'assurer son indépendance. Une étude des effluents de TDI s'impose avant d'aller plus loin avant. Vu l'importance de l'entreprise pour l'économie locale, il est proposé au Conseil Municipal de partager pour moitié avec TDI la charge financière des tests prévus début Avril, soit 872,25 € chacun.

Le Conseil Municipal, par 6 voix contre, 3 abstentions et 5 pour, désapprouve cette mesure.

Pharmacie : la situation est au point mort. Selon le mandataire, il n'y a aucune offre de reprise.

Cheval noir et crêperie : Des visites. Intérêt marqué d'un couple de candidats pour le Cheval Noir.

Marie Guertzaille : Acquisition de 3 petits trains de visites touristiques (150 places assises). Objectif : développer le confort de la visite touristique de la Rigole en début d'après-midi. Autorisations attendues suite à la récente visite du Conseil départemental, le vendredi 17 Mars

5 - Mise en vente des bâtiments Triskalia à la Gare

Alors que TRISKALIA engageait la vente de l'ensemble immobilier de la gare, avec Ph André, nous avons fait connaître l'intérêt de notre collectivité pour ce bâtiment emblématique de notre patrimoine. Situé sur le Chemin départemental du « p'tit train » et à proximité quasi immédiate de la voie verte de la Rigole d'Hilvern, de nos commerces et de l'étang des sources, ce bâtiment se prête à l'accueil de randonneurs ou de familles, à l'instar de ce qui a été réalisé à Plémet (Le Pont-Querra) par la CIDERAL. Loudéac Communauté nous a

emboîté le pas immédiatement dans cette réflexion et le Conseil Communautaire de ce Mardi 21 Mars devrait approuver l'acquisition du bâtiment de la gare au vu de l'offre de prix attractive. *A noter que dans le même temps, La délégation départementale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle a souhaité nous rencontrer pour examiner l'offre d'hébergement dans notre secteur.*

6-Rapport ADAC sur projet NPPL et premiers estimatifs.

Rapport technique et très complet qui doit nous permettre de préciser et sans doute d'élaguer notre projet, vu le montant prévisionnel des travaux. Une rencontre entre l'ADAC et le bureau municipal est prévue ce Mercredi afin de pouvoir présenter des choix d'aménagement au prochain CM et de lancer l'appel à candidature des architectes.

7 -Travaux bâtiments communaux

- * **bureaux maire et adjointe** : devis modifié par suppression d'une fenêtre et bardage extérieur
- * **maison paroissiale** : réflexion sur travaux à réaliser
- * **plafond église** : peinture estimation : 30 000 € et vérifier l'état des boiseries
- * **entretien des locatifs** : vélux et VMC à revoir logements rue du Calvaire

8- Travaux de voirie 2017 : rue de Rohan, Kerjoie, les Faubourgs et ex-RN164

Réunion de la commission avec Mr NICOLAS géomètre pour présentation projets et estimations du coût des travaux, le lundi 3 avril.

9 --Dossiers agricoles :

- * **signalétique Kériel** : panneaux commandés
- * **bornage Le Goaf** : rétablissement des limites propriété SAGUET et chemin d'exploitation. Ré-empierrement prévu par l'Association Foncière.

*** Baux précaires :**

Dix candidats ont postulé, six ont été retenus selon les critères suivants :

- exploitation dont le siège se situe sur la commune
- priorité aux jeunes installés
- priorité aux agriculteurs n'ayant, pas eu des attributions antérieures à titre précaire de terres SBAFER ou communales.

La durée de mise à disposition précaire et gratuite est d'une durée d'un an. Les parcelles exploitées recevront les boues de la station de traitement des eaux usées de la commune dans les conditions fixées par le plan d'épandage géré par la commune, directement ou par délégation.

Sont retenus :

Olivier LOTOUT
Aurélien COLLET
Antoine LE CLEZIO
Stéphane LE MARCHAND
David LE MAITRE
Jean-Jacques RAULT

En raison des travaux à la zone de Bel-Air, une réunion a été programmée mercredi 22 mars à 15h30 sur le site avec les exploitants afin de procéder à un redécoupage des parcelles.

10 - Inscription à l'initiative de l'association « Croix et calvaires en couleurs » en partenariat avec la Fondation du patrimoine, comme « Commune d'accueil »

Accord à l'unanimité.

11 -Recrutement Mairie

Mme Marie JULE, domiciliée Pontivy, prend son poste mardi 21 mars. Comme convenu elle est employée en contrat d'un an par la commune de Saint-Caradec pour 28 h par semaine et par celle d'Hémonstoir pour 7h par semaine.

12- Indemnités élus : changement de référence indiciaire

Considérant le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 modifiant l'indice brut terminal de la fonction publique, qui sert au calcul des indemnités de fonction des élus locaux, il convient de fixer le calcul des indemnités des élus sur l'indice brut terminal de la fonction publique.

13- Elections présidentielles : mise en place des permanences et bureau de dépouillement

14 - Loudéac Communauté Centre Bretagne :

A / Désignation des représentants des commissions

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a désigné leur représentant dans chacune des commissions (communes de moins de 1 000 habitants : 1 représentant par commission – communes de plus de 1 000 habitants : 2 représentants par commission en priorisant les Conseillers Communautaires n'exerçant plus leur fonction suite aux réformes intercommunales)

- **Commission Economie et emploi** (Présidence assurée par M. Eric ROBIN)
Philippe André – Nolwen CHEREL

- **Commission Finances – Travaux** (Présidence assurée par MM. Romain BOUTRON et Bruno LE BESCAUT)
Philippe ANDRÉ – Daniel MORIN

- **Commission Action Sociale – Solidarités** (Présidence assurée par Mme Evelyne GASPAILLARD et M. Xavier HAMON)
Thérèse BAUD – Michelle OLLITRAULT

- **Commission Culture-Communication** (Présidence assurée par M. Hervé LE LU)
François COJEAN – Emmanuelle SAGUET

- **Commission Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire** (Présidence assurée par M. Yohann HERVO)
Christophe LE MAINTEC – Michelle OLLITRAULT

- **Commission Tourisme et Patrimoine** (Présidence assurée par M. Daniel LE GOFF)
François COJEAN – Sandra SHEWARD

- **Commission Urbanisme – Habitat** (Présidence assurée par M. Guy LE HELLOCO)
Alain GUILLAUME – Daniel MORIN

- **Commission Collecte, Gestion et Valorisation économique et environnementale des déchets** (Présidence assurée par M. Yvon LE JAN)
Loïc NOGUES – Valérie THOMÉ

- **Commission Environnement – Assainissement – Eau** (Présidence assurée par MM. Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Jean-Noël LAGUEUX)
Daniel MORIN – Loïc NOGUES

- **Commission Agriculture** (Présidence assurée par M. Jean-Noël LAGUEUX)
Philippe ANDRÉ – Daniel MORIN

- **Commission Attractivité Territoriale** (Présidence assurée MM. Michel ROUVRAIS et Gérard DABOUDÉ)
Emmanuelle SAGUET

- **Commission Energies et Développement durable** (Présidence assurée par M. Jacky AIGNÉL)
Nolwen CHERÉL – François COJEAN

+ **Le conseil municipal est également sollicité pour proposer des commissaires à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).**
Alain GUILLAUME – Daniel MORIN

B/ SPANC

Une action d'information va être lancée prochainement en vue de relancer la mise aux normes des installations individuelles d'assainissement des eaux usées. Les particuliers non reliés au réseau pourront bénéficier d'une aide de 60% de leur investissement, avec un plafond de l'opération à 8500 Euros. Le complément de financement peut prendre la forme d'un prêt ECO à taux zéro proposé par les banques. Une permanence se tiendra en mairie pour informer les particuliers.

C/ Parc d'activités de BEL-AIR.

Le Conseil Communautaire du Mardi 14 Mars a voté le plan de financement de la 1ère tranche des travaux sur le parc d'activités de Bel Air pour un montant de 413 496 euros. Les travaux débuteront avant l'été et seront achevés en Novembre.

15- Questions diverses

- Arbres abattus par la tempête à Saint Quidic. La proposition de Mr Boshérie a été retenue pour un montant de 200 Euros versés à la commune en contrepartie de la prise en charge des arbres abattus, branches et bois emportés.
- Projet d'accord avec Mme Patasse, bar l'Excalibur. Compte tenu du bail commercial en cours dont le terme est fixé au 30/03/2020, il est proposé une indemnisation à notre locataire pour un montant total de 11 500 Euros, versés au moment de son arrêt d'activité, c'est à dire au début des travaux, et au plus tôt en juin 2018. Par 1 abstention et 13 voix pour, l'assemblée délibérante valide cette mesure.
- Motion de soutien aux agriculteurs

Retour par mail
le 20/03

Halte au massacre

En 2016 un agriculteur s'est suicidé tous les deux jours soit 20% de plus que dans les autres catégories sociales. En cause, la volatilité des cours des produits agricoles et la mauvaise répartition des marges qui entraînent des revenus négatifs chez bons nombres de producteurs , le lait étant aujourd'hui au plus bas (même prix qu'il y a 30 ans avec des charges qui ne cessent d'augmenter), 2017 ne voit pas de perspectives positives malgré une demande croissante (beurre) et, voit une reconversion massive en bio sans étude préalable sur les besoins à court terme de ce marché, signe de détresses extrêmes. Les marchés de niches et transformations sur les sites d'exploitations sont une des solutions pour récupérer de la marge mais, pas adaptable à l'ensemble de la profession. Il nous faut privilégier le «manger français» et, face au nombre de suicide et à la perte de 26% des exploitations depuis 10 ans(qui va sans aucun doute s'accélérer en 2017) nous demandons aux politiques d'intégrer dans leur programme de campagne électorale la place toute légitime revenant à l'agriculture qui, avec l'armement participent à l'amélioration de notre balance commerciale (fromages et vins).

Afin, que ce message soit diffusé à grande échelle nous vous demandons, de signer la motion de soutien jointe et de la faire circuler auprès des conseils municipaux, de tous les élus et auprès de nos compatriotes pour que dans le débat politique s'intègre la vision de l'agriculture de demain qui, ne se résume pas à une simple visite au salon de l'agriculture.

La MSA s'alarme du revenu mensuel de la moitié des producteurs 350 euros.

Qui admettrait de travailler plus de 50 heures par semaine pour 350 euros?

Pouvons nous rester insensible face à cette situation?

Le conseil municipal de Plédéliac 22

Motion de soutien à l'agriculture.

Face à la gravité dans laquelle se trouve le monde agricole, j'apporte mon soutien au monde rural afin que soit intégré dans le débat politique du moment la place de l'agriculture dans notre économie nationale et de définir son avenir pour la prochaine législature.

Nous demandons un juste partage des marges afin que les éleveurs puissent vivre dignement de leur métier. Le maintien des exploitations agricoles est primordial pour la survie de nos communes.

Identité	commune	Signature
Philippe ANDRÉ	ST CARADÉC	
Sandra Sheward	St Caradec	
Saguet Emmanuelle	St Caradec	
Philippe Michèle	St Caradec	
Christophe LE GAIVIEC	ST CARADÉC	
Nolwen CHEREL	St Caradec	
François Bjean	St Caradec	
Thérèse BAUD	St Caradec	
Alain GUILLAUME	St Caradec	
Daniel MORIN	St Caradec	
THONE Valérie	ST Caradec	
NOGUES Loïc	ST Caradec	
Valérie LE CLÉZIO	ST CARADÉC	
Blaise MORIN	ST Caradec	



➤ PLUI - zones humides : réclamation de Mr et Mme LE BLIGUET

Mr Le Maire propose de se rendre sur place avec un technicien de la communauté de commune pour évaluer l'état réel de la parcelle.

➤ Date à retenir : prochaine réunion de Conseil Municipal pour le vote du budget le 5 avril 14h.